



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Rivière-à-Claude
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil aura lieu le mercredi 15 avril à 19h, au 520 rue principale Est à Rivière-à-Claude, les points suivants seront abordés :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **RÉSOLUTION** – Participation au Pôle communautaire de l'est
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ à Rivière-à-Claude ce 13^{ième} jour d'avril deux mille vingt-six.

Dominic Daoust-Levasseur
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Maxime-du-Mont-Louis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 10 h 00 et 11 h 00 du matin, le 13^{ième} jour d'avril deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^{ième} jour d'avril deux mille vingt-six.

Dominic Daoust-Levasseur
Directeur général et greffier-trésorier